

## LAURÉATS DES PRIX SITES & MONUMENTS 2023

[www.sitesetmonuments.org](http://www.sitesetmonuments.org)

### **PRIX « ALLEES D'ARBRES »**

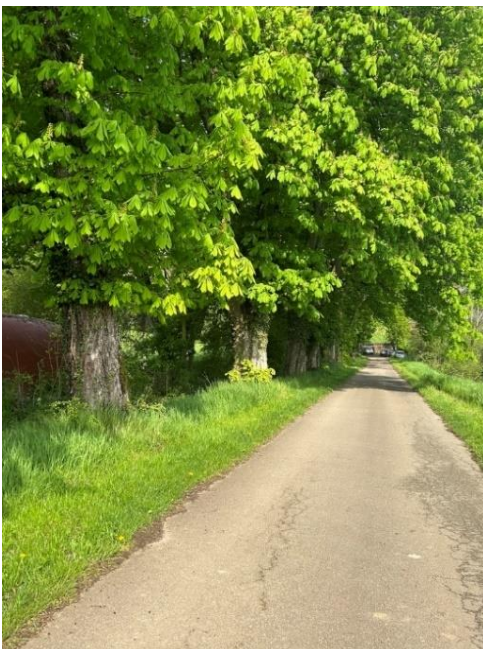
#### ***Jury de l'édition 2023 :***

*Chantal Pradines (expert indépendante, rapporteur du jury)*  
*Christophe Bouget (docteur en écologie, Inrae),*  
*Jérôme Ferchaud (Sites & Monuments),*  
*Alice Fey (Drac Grand Est),*  
*Yaël Haddad (journaliste de la presse professionnelle du paysage),*  
*Jean-Michel Gelly (Maisons Paysannes de France),*  
*Christophe Père (Association des Paysagistes-Conseils de l'État),*  
*Odile Schwerer (Conseil général de l'environnement et du développement durable)*  
*Michel Widehem (Groupement des Experts Conseils en Arboriculture Ornementale)*

Le jury de la 8ème édition du Prix « Allées d'arbres » a retenu cinq dossiers sur les dix-huit déposés cette année par des collectivités territoriales, des établissements publics, des propriétaires privés et une association. Trois dossiers lauréats montrent combien l'engagement et les actions des citoyens, des élus ou des propriétaires convergent autour de ce patrimoine commun à tous. Les deux autres présentent des actions d'envergure qui ont la vertu de requalifier des territoires ou portions de territoires, démontrant le rôle important des allées d'arbres en matière d'aménagement et de cohésion. Cinq beaux exemples d'actions pour les allées d'arbres.

#### **La commune d'Augny (Moselle)**

*Voie communale - 2 km, 146 marronniers, 1 tilleul, 1 merisier, 1 noyer bijou à surveiller,  
20 arbres à replanter*



Un habitant de la commune s'est opposé en 1995 à l'élagage drastique des marronniers anciens bordant une des voies de sa commune. Cette préoccupation ne l'a pas quitté lorsqu'il a été élu au conseil municipal. Aujourd'hui, près de trente ans plus tard, la municipalité protège cet alignement de 2 km, planté au tournant du XXe siècle, qui marque le paysage communal. Elle a identifié les arbres dans son plan local d'urbanisme et suit attentivement leur état, privilégiant préservation et replantations. Un bel engagement personnel devenu collectif.

*Ces marronniers « historiques » ont échappé à l'élagage drastique de 1995 © Mairie d'Augny*

## L'association A.R.B.R.E.S - Gardiens de l'ombre (Gard)

*Route nationale 113 : 2 km, 235 platanes*



*La route nationale avec ses platanes et les aménagements de sécurité (glissières et réduction de vitesse) © Michèle Charron-Czabania*

L'association ARBRES - Gardiens de l'ombre a également joué un rôle essentiel en 2020 dans la mobilisation lancée à l'initiative de la mairie d'Aigues-Vives contre le projet d'abattage de 126 platanes le long de la RN 113 pour des raisons de sécurité routière. Élus à tous niveaux, associations, personnalités nationales se sont mobilisés pour obtenir la suspension de la décision d'abattage, annulée ensuite par décision préfectorale, sauvant ainsi cet alignement planté il y a plus d'un siècle. Des travaux d'aménagement ont depuis été réalisés pour renforcer la sécurité routière le long de l'alignement, contribuant par là même à une meilleure protection des platanes.

## Château de Gizeux - M et Mme de Laffon (Indre-et-Loire)

*Chemins privés - avenue de 230 m, platanes remplacés par 86 chênes chevelus –  
Allées du fer à cheval, 2 x 100 m, replantées en tilleuls*



*Photo de désolation en 2021 : les arbres encore debout sont eux aussi bien endommagés ©Olivier Rigenbach*



*Nouvelle plantation ©Madeline Villard-Grégoire*

Les allées du château de Gizeux ont été dévastées en 2021 par une tornade d'une extrême violence, qui a mis à terre, brisé ou fragilisé quelque 350 arbres du parc, en particulier la grande allée de platanes bicentenaires. Après ce désastre, les allées ont été rapidement déblayées et sécurisées. Il a fallu ensuite définir une stratégie de replantation et mobiliser des financements. Les replantations ont pu être réalisées fin 2022. Le soutien de la population locale pour le déblayage et le financement de la replantation a montré une fois encore que les allées et leur devenir touchent la communauté au-delà des propriétaires.

## Le Conseil départemental de l'Essonne

*Routes départementales et cours de collèges - 60 km d'allées et d'alignements*



*La « cathédrale » et ses fenêtres sur le paysage ©Patrice Gueritot*

Le Conseil départemental de l'Essonne s'est engagé dans une démarche globale au bénéfice des alignements du département, inscrite dans le schéma directeur défini en 2019. L'objectif est triple : restaurer le patrimoine d'allées perdu entre 2002 et 2019, entretenir le patrimoine existant et développer les plantations pour l'avenir. 4 000 arbres devraient s'ajouter aux 3 000 autres plantés depuis 2021. Un barème pour évaluer la valeur des arbres a notamment été adopté pour faire comprendre la valeur monétaire des arbres et mieux veiller à leur préservation. Les alignements sont aujourd'hui pris en compte dans les travaux de voirie. L'enjeu est désormais de renforcer la coopération entre les services Espaces verts et paysage et celui des Routes et d'abandonner les règles de distance minimale de plantations afin de maximiser les sites de replantation.

### La communauté d'agglomération de Versailles-Grand Parc

*400 m, 293 ormes - Ulmus Lutèce et Ulmus Vada*

La communauté d'agglomération Versailles-Grand Parc met en œuvre la restitution de l'ancienne allée royale de Villepreux, axe historique de la Plaine de Versailles, un site classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Après une phase d'études et d'acquisition de terrains, les deux premières phases de plantation de cette double allée ont été réalisées entre 2020 et 2022 et près de trois cents arbres plantés. Un projet complexe par la recomposition foncière qu'il a impliquée dans ce paysage morcelé par l'histoire et l'urbanisation. Une réalisation exemplaire par la prise en compte des aspects historiques, des conditions de plantation, de la biodiversité. La démonstration du potentiel des allées pour unifier, structurer un territoire et contenir l'urbanisation.



*La jeune plantation, déjà bien présente dans le paysage  
© CA Versailles Grand Parc*

\* \* \*